Nous Chirurgiens Jurés soussignés, Et Commissaires
nommés par lacademie royal de Chirurgie,
a Leffet d'Examiner une observation de Chirurgie
de monsieur Soulier Chirurgien a monpelier
a Lóccasion de Deux tumeurs considerables
située Lune sur le tenar, et Lautre sur Lhypo
tenar Entre Lesquelles Il y avoit un ulcere
fistuleux qui regnoit Le long de lavant bras
Et qui se terminoit Jusquau ply du Coude;
Lauteur rapporte que cette maladies avoit
pour Cause un virus venerien, et Il semble ne
Nous donner cette observation, que pour nous faire
Connoistre quil nést pas aussi dangereux quón
Le croit de couper le ligament annulaire,
Comme si lexperience ne nous avoit pas appris
dans bien des occasions quón peut Le couper sans
difficulté, cést le Jugement que nous portons
Et nous ne croyons pas quil soit necessaire que
cette observation soit Inscrite dans les registres
de lacademie, fait a Paris ce 31e Jour de Juillet
1738

Gerard Ducto Couchar

ARC 50 n°8

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE